



Magazine d'Informations Municipales

2018-2019-2020

Redynamisation
du centre-bourg

Démolition
de la friche et
éco-quartier

La Ville Se
Conte et le
Théâtre
de verdure

Réaménagement
de la rue
Léon Pépin

Extension de
la bibliothèque

Structure
alimentaire
multiservices

Sommaire

	Mot du Maire	3
	Conseils municipaux	4
	Vie communale	7
	État Civil	7
	Calendrier des manifestations	11
	Travaux	12
	Urbanisme	15
	Environnement	16
	Vie scolaire	18
	Dinan Agglomération	20
	Vie associative	22
	Culture	23
	Renseignements pratiques	24

2



Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : Janvier 2018

Cérémonie municipale des vœux à la salle des fêtes

Présence de Charles Josselin ; Dominique Consille, nouvelle sous-préfète (remplaçant Michel Laborie) ; Hervé Berville, député ; Dominique Ramard, conseiller régional président de l'Établissement Public Foncier de Bretagne ; Arnaud Lécuyer, président de Dinan Agglomération ; Jean-Paul Gainche, vice-président de Dinan Agglomération ; Eugène Caro et Françoise Bichon, conseillers départementaux.



Meilleurs vœux 2018 !

Il y a un an, le titre de la page de couverture de notre bulletin municipal était « En 2017, Pleslin Trigavou dessine son avenir ».

En 2018, nous le construisons ! En effet la redynamisation du centre bourg de Pleslin est résolument engagée.

La structure alimentaire multi-services sera opérationnelle début juin ; nous procédons actuellement au recrutement des gérants. Pleslin Trigavou aura alors retrouvé un commerce de proximité essentiel qui nous l'espérons sera très fréquenté par la population.

La dépollution-démolition de la friche des anciens chais de la Ville au Comte devrait enfin se faire au premier semestre, lorsque le terrain sera propriété de l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF).

Puis après les travaux réalisés, l'EPF vendra le terrain nu à la commune, notre intention étant d'aménager sur ce site en 2019-2020 un écoquartier (une trentaine de logements) tout en prenant en compte un espace parking prévu en emplacement réservé au PLU de 2007.

L'aménagement de la rue Léon Pépin fait partie des travaux de redynamisation du bourg. Cette opération est destinée à sécuriser l'utilisation de la voie et à valoriser les devantures des commerces et services existants en faisant un espace partagé, intégrant tous les modes de déplacements de tous les usagers. Les travaux devraient commencer en fin d'année.

Le programme prévoit aussi la rénovation de la bibliothèque avec l'aménagement du jardin attenant en théâtre de verdure, afin d'affirmer la place centrale que le brassage culturel doit occuper

dans le Pleslin Trigavou de demain.

Et puis une action autour de l'art dans la ville « la Ville se conte » est en cours de définition pour vous permettre de vous approprier le projet communal.

Vous trouverez dans ce bulletin, dans le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 décembre, plus de détails sur cette opération de redynamisation du bourg de Pleslin, mais sachez que nous avons déposé le dossier de subvention en juin 2017 dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.

Nous sommes très heureux et fiers d'avoir été retenus par les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement Public Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts. Un fléchage de 982 500 € nous est accordé pour un total de travaux estimé à 2 millions d'euros.

Je remercie aussi Dinan Agglomération de nous accompagner avec son ingénierie. Maintenant je souhaite que la population s'accapare ce projet et participe grandement à la réflexion en assistant

aux diverses réunions publiques qui seront organisées, ou en étant acteurs des différents ateliers qui vont se créer.

En conclusion, je souhaite que 2018 soit pour les Pleslinois Trigavouas une année de concrétisation des projets communaux énoncés depuis quelques années. La bouffée d'oxygène financière qui nous est accordée grâce à la qualité de notre dossier, et que nous méritons pour revitaliser notre bourg de Pleslin, va nous aider à affirmer une centralité qui nous faisait défaut et qui favorisera le vivre ensemble à Pleslin Trigavou.

Avec Madame l'Adjointe Déléguée et le Conseil Municipal, nous vous offrons nos meilleurs vœux, à chacune et chacun d'entre vous.

Bonne année, bonne santé !

Jean Paul LEROY

Maire de Pleslin TRigavou



Vœux aux personnels. Mise à l'honneur des retraités : Loïc Saiget et Dominique Seubill. Remise de la médaille d'honneur du travail à Dominique Seubill (35 ans) et Thierry Bertonnaire (30 ans)



Les Conseils Municipaux

Conseil du 14.09.2017

Pendant l'été...

Il y a eu la venue sur le terrain des Landes de Reine d'une mission évangélique qui aurait dû s'installer à Saint-Malo. Devant le fait accompli, une convention d'occupation du terrain du dimanche 23 juillet au dimanche 30 juillet a été signée entre la mairie et les responsables des gens du voyage. Cette convention précise, entre autres, une participation financière de 1 000 €, Dinan Agglomération ayant géré la mise en place d'un compteur électrique et d'un container pour ordures ménagères.

1- Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) – modalités d'attribution pour 2017

Ce mécanisme de péréquation appelé Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une fraction des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Pour la commune, il n'y a pas, cette année, de changement dans le montant attribué, soit 77 313 €.

2 - Rénovation de la salle des sports : avenants au marché de travaux

Entreprise Miriel (sols)

Des dalles de protection (15 370 € HT) et un chariot de maintenance de ces dalles (620 € HT) sont rajoutés au marché initial.

Entreprise Piedvache (peinture)

Le lavage et la peinture de la structure de la façade Nord sont retirés du marché, des peintures intérieures sont ajoutées, coût 1 051 € HT.

3 - Création d'un parking et d'une clôture à la Ville des Champs

Il convient d'enlever la terre dans la seconde partie Nord et de réaliser l'empierrement sur le parking de la Ville des Champs. Devis de l'entreprise Gobin, pour 14 735 € HT approuvé. Pour des raisons de protection de la base de la toiture côté Est, il est nécessaire de concevoir une clôture métallique. L'entreprise Chemin a été retenue, pour un montant de 4 866 € HT.

4- Fixation des tarifs redevance assainissement collectif

Le coût de construction de la nouvelle station d'épuration a été équilibré avec le recours à un emprunt de 300 000 €. La redevance assainissement est de ce fait maintenue (pas d'augmentation depuis 2013). Abonnement 25,38 € ; part proportionnelle 0,5611 € le m³. Le service assainissement sera transféré à la Communauté d'Agglomération de Dinan au 1er janvier 2018. A cette occasion, la Participation pour Raccordement à l'Assainissement (PAC) pourrait être homogénéisée sur l'ensemble du territoire intercommunal. Le maire assure les conseillers qu'il fera le nécessaire pour que la PAC continue d'être différenciée en fonction de la taille de la construction comme cela se pratique actuellement sur la commune.

5 - Point sur La rentrée scolaire 2017/2018

Globalement, les effectifs sont stables. Légère augmentation au

groupe scolaire Georges-Hervé et à l'école Saint-Joseph. La fermeture de la 5e classe à l'école Charles-Josselin a été confirmée par la baisse des effectifs. Comme les $\frac{3}{4}$ des communes des Côtes d'Armor, la municipalité a décidé de rester fidèle à la semaine des 4 jours $\frac{1}{2}$ pour cette année scolaire 2017-2018. Une concertation avec les différentes parties (enseignants, parents d'élèves, intervenants) aura lieu au cours de ce 1er trimestre, avant de décider de l'organisation qui sera mise en place à la rentrée 2018.

6 - Futur parking rue François-Mitterrand

La municipalité propose de créer des places de stationnement entre la sortie du virage du bourg et le plateau ralentisseur. Ce parking, mais aussi l'espace enrobé du stade Pierre-Vetier, sera entre autres, utile pour les parents d'élèves du groupe scolaire Georges-Hervé, car nous le rappelons la rue de l'École est d'abord réservée aux riverains, au service public et aux parents ayant des difficultés à se déplacer. Une mission de maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet Urba Réal.

7 - Questions diverses

Subvention exceptionnelle pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Irma : 1 000 € versés au secours populaire 22

Subvention exceptionnelle de 548 €, correspondant au tiers du coût de la classe de découverte effectuée par l'école publique de Pleslin, versée au centre nautique intercommunal.

Conseil du 30.10.2017

En préambule, rappel des deux réunions publiques tenues : l'une sur les travaux de la rue du Poudouvre, destinée aux riverains de l'opération ; l'autre portant sur Pleslin Trigavou : projets et réalisations, destinée à l'ensemble de la population, rassemblant une trentaine de personnes.

1- Appel à manifestation d'intérêt « Redynamisation des bourgs ruraux »

Une subvention de 982 500 € a été accordée au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Dynamisme des bourgs ruraux » porté par l'Etat, la Région Bretagne, l'EPF et la Caisse des Dépôts.

Cette aide va permettre :

- la disparition de la friche des Chais de la Ville au Comte pour faire place à un écoquartier ;
- la construction d'une structure alimentaire multi-services, qui faisait grandement défaut ;
- la rénovation d'une artère à vocation commerciale (rue Léon-Pépin)
- le développement d'un volet culturel important (l'extension de la bibliothèque, le projet participatif « la ville se conte », le théâtre de verdure au cœur du bourg).

La population sera associée à ce projet.

2 - Open Data : signature de la charte de partenariat Dat'Armor

L'« Open Data » est l'ouverture des données publiques ; acces-

sibles gratuitement et réutilisables par tous. Ces données peuvent concerner tous les domaines d'intervention des politiques publiques. Le département des Côtes d'Armor propose de mettre le portail Dat'Armor à la disposition de tous les partenaires intéressés, une charte de partenariat est acceptée entre la commune et le département pour la mise à disposition progressive des données publiques de Pleslin Trigavou et le principe de la gratuité de leur réutilisation par le public.

3 - Convention d'accompagnement pour l'introduction de produits bio en restauration collective

Dans le cadre du Programme Régional Santé Environnement (PRSE), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a confié à Initiative Bio Bretagne (IBB) une mission d'accompagnement des collectivités dans l'introduction des produits issus de l'Agriculture Biologique dans leurs services de restauration collective. IBB propose d'intervenir gratuitement pendant un an ; la convention d'accompagnement pour l'introduction de produits bio en restauration collective sera signée.

4 - Conseil en Energie Partagé entre la commune et Dinan Agglomération

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, Dinan Agglomération a souhaité s'engager auprès des collectivités adhérentes afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2). Un service de « Conseil en Energie Partagé » (CEP) a été mis en place, permettant à chaque commune adhérente de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, avec des actions concrètes de réduction des consommations énergétiques. L'adhésion est de 0,42 € par habitant et par an.

5 - Gîte communal : travaux de sécurité incendie

Suite au passage de la commission de sécurité, une défaillance du système de sécurité incendie avait été constatée. Le système a été remplacé par une alarme SSI de catégorie A et de type 1 pour la protection du gîte (détecteurs optiques, trois déclencheurs manuels et six diffuseurs sonores), coût 3 823 € HT. Le gîte va également faire l'objet d'un reclassement dans la catégorie des très petits hôtels.

6- Projets divers d'aménagements urbains

• **Réhabilitation de réseau eaux usées – eaux pluviales à Lauriais**
La maîtrise d'œuvre de l'opération d'assainissement a été confiée au bureau d'étude ATEC.

• **Aménagement de parking rue François-Mitterrand**

Après échange avec l'agence départementale d'appui aux collectivités (ADAC) sur ce dossier, la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de petits aménagements en faveur de l'accessibilité et du stationnement a été confiée à Urba'Réal pour le montant de 7 500 € HT.

• **Requalification de la rue Léon-Pépin**

L'ADAC va accompagner la commune dans la définition du programme de travaux et la consultation d'un maître d'œuvre pour un montant de 1 250 € HT. Un contrôle du réseau d'eau pluviale va également être réalisé et une estimation du coût d'effacement des réseaux BT/EP/TEL a été demandée au SDE.

• **Aménagement rue des Mares et secteur de la Boutronnais**

L'ADAC va accompagner la commune dans la définition du programme de travaux prévus en 2018 et la consultation d'un maître d'œuvre pour un montant de 350 € HT.

Conseil du 07.12.2017

1- Opération de redynamisation du bourg de Pleslin

Suite à la sélection du projet de Pleslin Trigavou dans le cadre de l'appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » et au fléchage d'une enveloppe maximum de 982 500 € sur ce dernier, la commune vient d'être destinataire d'un projet de protocole visant à formaliser les engagements respectifs des partenaires sur les quatre prochaines années.

Cette redynamisation du centre bourg concerne : l'acquisition puis la dépollution-démolition de la friche, la création d'un éco-quartier, la réalisation d'une structure alimentaire multi-services et d'un théâtre de verdure, l'amélioration de l'accessibilité du site et des stationnements, l'extension de la bibliothèque, l'aménagement de la rue Léon-Pépin en voie partagée et une action culturelle « la ville se conte ». Cette opération s'inscrit pleinement dans une programmation urbaine répondant à l'identité plurielle du site (industrielle, naturelle avec la vallée, touristique avec les mégalithes).

Dépollution-démolition de la friche : Une rencontre avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF) permettra de caler le calendrier de la démolition qui interviendra dans le courant 2018.

Etude et aménagements écoquartier : Une démarche participative permettra d'associer la population à la réflexion autour de l'aménagement de l'éco quartier, qui doit répondre au besoin de réinventer le vivre ensemble autrefois répandu dans les villes et villages. Ce projet est basé sur trois piliers : solidarité, développement durable et démarche participative.

Multiservices et abords (théâtre de verdure) : Les travaux se poursuivent, un jury de sélection final sera organisé en mairie courant février pour attribution de la gestion du futur commerce.

Concernant le théâtre de verdure, la vocation de ce site et son aménagement en termes de mobilier urbain seront travaillés. Il est indispensable que l'aménagement final participe à l'émergence d'un lieu ouvert et prompt à susciter l'échange et le brassage culturel en lien avec la bibliothèque attenante.

Extension de la bibliothèque : Il conviendra de définir un programme de rénovation / extension du bâtiment existant. La population et particulièrement les bibliothécaires bénévoles seront associés à cette réflexion. Les travaux sont envisagés pour la période 2019/2020.

Aménagement de la rue Léon Pépin en voie partagée : Cette opération devra être conçue de façon globale en intégrant les dimensions sécurité, accessibilité, voie partagée et qualité visuelle. Un comité de pilotage sera créé à cette occasion dont la mission inclura la consultation des riverains. Les différents concessionnaires



Les Conseils Municipaux

de réseaux ont également été consultés.

«**La ville se conte**» : Cette action a pour vocation d'essayer de créer dans la population de Pleslin Trigavou une émulation collective autour du projet de redynamisation du centre bourg. Elle s'appuie pour cela sur le site de la Ville au Comte, emblématique du passé et du futur du centre de Pleslin. Considérant l'imminence de la démolition du site, les premiers contacts ont été établis dès le mois de mai 2017 pour fédérer autour de ce projet des bénévoles et des professionnels intéressés par la démarche.

Mené par le GFEN, Groupement Français d'Education Nouvelle, spécialisé dans l'accompagnement à l'émergence de projets culturels, un comité de pilotage s'est déjà réuni à plusieurs reprises pour faire émerger le corps du projet composé d'ateliers divers ouverts à la population et destinés à imaginer le futur en s'appuyant sur les ressources laissées par le passé. Ces ateliers inviteront également à penser les créations artistiques qui pourront venir structurer le futur bourg et l'éco quartier. La réflexion avance également autour de la façon de valoriser le site de la Ville au Comte et d'en conserver une trace dans le patrimoine collectif avant sa disparition définitive.

2 - Réhabilitation du réseau d'eaux usées à Lauriais : attribution du marché

Une consultation a été lancée pour des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif et gravitaire du poste de Lauriais, rue de Dinard et chemin de la Ménardière.

L'offre du groupement OUEST TP/A TEC, pour un montant de 144 417 € HT a été retenue.

3 - Dinan Agglomération

I - Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H)
Le conseil municipal a pris acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur PLUi-H.

II - Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a adopté le rapport sur les charges transférées au titre de l'année 2017. Le montant final de l'allocation de compensation pour l'année 2017 s'élève à 465 825 €

III - Transfert de la compétence eau et assainissement

Mise à disposition gratuite de biens à la Communauté d'Agglomération dans le cadre du transfert de la compétence Assainissement. Le budget assainissement est transféré, une réserve de 6 039 € sera gardée par la commune (montant des restes à réaliser et risques sur les factures émises). Pour les eaux pluviales, l'agglomération n'est pas prête à exercer opérationnellement cette compétence, pour laquelle à ce jour les discussions avec les communes n'ont pas démarré. Deux années supplémentaires seront nécessaires pour travailler sur le volet « pluvial ». Ces deux ans permettront de dérouler une étude technique, administrative et financière. La commune assurera la continuité de ce service, une convention est passée avec Dinan Agglomération dans ce sens.

4 - Contrat de territoire 2016-2020 : Clause de revoyure

La commune a sollicité et obtenu auprès du département des fi-

nancements pour les projets de rénovation de la salle des sports (147 676 €) et de restructuration de la cantine et de la garderie du groupe scolaire Georges-Hervé en salles de classe (54 776 €). La clause de revoyure permet de faire le point sur les projets. Les maires de l'ancienne communauté de communes Rance-Frémy se sont réunis à ce sujet pour évoquer l'avenir du projet de complexe sportif aux Landes de Reine pour lequel la CCRF avait obtenu un financement de 494 048 €. Dans un 1er temps, il a été décidé de mettre en place un terrain de Trial avec les structures attenantes (sanitaires, salle, parkings) ; de doubler la piste (400 m) évitant la route départementale N°28 et de réaliser un éclairage électrique autour de la piste cycliste. La subvention départementale initiale de 494 048 €, en accord avec Dinan Agglomération, est ramenée à 250 000 €. Quant au reste de 244 048 €, il revient donc aux trois communes de Pleslin-Trigavou, Plouër-sur-Rance et Langrolay-sur-Rance, une somme redistribuée au prorata des habitants (Langrolay-sur-Rance 886 habitants soit 27 707 € ; Plouër-sur-Rance 3 447 habitants soit 107 795 € et Pleslin-Trigavou 3 471 habitants soit 108 546 €). Sur demande de Dinan Agglomération et considérant que le projet des Landes de Reine est sur son territoire, la commune de Pleslin Trigavou a accepté de contribuer seule à la solidarité territoriale en « laissant » sur sa part 60 000 € à Dinan Agglomération, portant ainsi à 48 546 € la subvention prévue pour Pleslin Trigavou. Cette somme sera attribuée à la rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé.

5- Projet de restructuration / rénovation du Groupe Scolaire Georges-Hervé : Demande de subvention au titre de la DETR 2018

L'ADAC va accompagner la commune dans la définition du programme de travaux et la consultation d'un maître d'œuvre pour un montant de 1 420 € HT. Sa mission est également étendue à une étude de faisabilité pour la création d'une garderie périscolaire dans l'ancienne bibliothèque pour un montant de 355 € HT. Une demande de subvention au titre de la DETR sera demandée pour 225 142 €.

6- Structure alimentaire multi-services et aménagement des abords : Demande de subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'intérêt « Dynamisme des Bourgs ruraux »

L'opération fait partie du projet de redynamisation du bourg qui a obtenu un financement de 982 500 € au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Dynamisme des bourgs ruraux ». Un dossier de demande de subvention de 345 200 € auprès des financeurs de l'AMI que sont l'Etat, la Région, l'Etablissement Public Foncier et la Caisse des Dépôts sera déposé.

7- Vente d'un terrain communal à la Jossais

La zone communale d'activités de Beauséjour a été transférée à Dinan Agglomération, y compris le périmètre intégrant le bassin de rétention des eaux pluviales situé sur la parcelle cadastrée 382AS n°149. Considérant que la partie restante de cette parcelle est inutile pour la commune mais intéresse M. Brice, riverain, il est proposé de lui vendre cette parcelle au prix de 1,80 € le m². (276 m²)

➔ Repas des aînés

140 personnes ont assisté au traditionnel repas des aînés. Préparé par le Mill'Pattes, animé par Magalie, les doyens présents ont été mis à l'honneur par Jean-Paul Leroy, Marie-Françoise Hamon, Chantal Bouloux et Marie-France Martner. Il s'agit, de gauche à droite de Rosa Robin, Léontine Morlec, Henri Armange et Georges Fath. Si les aînés de plus de 74 ans sont environ 400, l'équilibre est de mise puisque Monsieur le Maire a précisé que les moins de 12 ans sont aussi environ 400.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

• Noam Vildeman Guittier	1 rue du Champ Bily	02/10/2017
• Alexis Perennes	71 la Boutronnais	05/10/2017
• Clara Salliou	17 allée du Goëlo	10/10/2017
• Aria Illien Louessard	41 B Le Chêne Vert	18/10/2017
• Elina Illien Louessard	41 B Le Chêne Vert	18/10/2017
• Léandre Lien	La Ville Tasset	04/11/2017
• Jade Rochepeau	4 rue de l'Argoat	05/11/2017
• Eliot Le Guellan	10 du Frémur	15/11/2017
• Alice Loreau	4 Domaine de la Vallée	16/11/2017
• Nathan Leney	La Peltrie	18/11/2017
• Lison Poulard	La Ville Ochedais	25/12/2017
• Iris Raitif	La Détourbe	03/01/2018

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits Pleslinaïis Trigavouas.

MARIAGES

• Vincent Chauvel et Chanjuan Zhu	12 allée des Chardonnerets	30/09/2017
-----------------------------------	----------------------------	------------

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Hélène Josselin née le 02/08/1921 décédée le 27/09/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- Eugénie Méligne née Grignon le 11/08/1927 décédée le 27/10/2017 à Saint-Malo
- Marie Allais née Leboutellier le 10/02/1929 décédée le 10/11/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- Jacques Dubois né le 10/09/1948 décédé le 21/11/2017 à Pleslin Trigavou
- Henri Pascaud né le 17/02/1950 décédé le 05/12/2017 à Pleslin Trigavou
- Louis Guillon né le 10/01/1921 décédé le 27/12/2017 à Dinan
- Clémence Leborgne née Crété le 07/11/1929 décédée le 28/12/2017 à Pluherlin (56)
- Denis Remy né le 21/02/1943 décédé le 30/12/2017 à Rennes
- Odette Campos née Bulenger le 04/05/1915 décédée le 01/01/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- Nicole Jouan née Mauny le 26/07/1937 décédée le 03/01/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- Mélanie L'Hermine née Lesné le 02/07/1920 décédée le 04/01/2018 à l'Ehpad de l'Orme

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

➔ Une médaille d'argent du travail pour Thierry Robert

Jeudi 23 novembre, c'est à Quévert, aux Pifaudais (établissement de services d'aide par le travail, ESAT) que des remises de médailles du travail ont eu lieu. Marie-Françoise Hamon, adjointe, a ainsi pu remettre la médaille d'argent à Thierry Robert pour ses 20 années de services. Né en 1968, Thierry est arrivé à l'Esat en juin 1986, en menuiserie, où il travaille toujours.



Des noces de palissandre pour les époux Michel



Marie et Francis Michel étaient de retour en mairie, le 18 novembre, pour fêter leurs 65 ans de vie commune. Des noces de palissandre, belle occasion pour Loïc Lemoine, Maire adjoint, de revenir sur la vie des deux époux : Marie Pellerin, née le 23 mai 1933 à Ploubalay, de parents cultivateurs, a fait ses études à l'école Sainte- Marie de Ploubalay, jusqu'au certificat d'études, puis son apprentissage, chez Madame Souplet, comme couturière. Quant à Francis, né le 8 octobre 1927 à Trémereuc, son père est marin, sa mère ménagère. Très vite, la famille déménage à la Pelletrie à Trigavou, où Francis fréquente l'école communale jusqu'au certificat d'études, avant de suivre le cours complémentaire à Plouër. À seize ans, Francis embarque pour la 1^{re} fois dans la marine marchande, comme novice à bord d'un quatre-mâts, le « Capitaine Guyomard ». À l'âge de 20 ans, le navire fait naufrage près des côtes espagnoles, en pleine dictature du « Caudillo ». Deux marins périssent, Francis et l'équipage seront durant plusieurs semaines séquestrés, sans pouvoir donner de nouvelles. C'est la comtesse du Bois de la Motte à Trigavou, Madame de Bois Hu qui négociera le rapatriement.

C'est lors d'une permission, un dimanche matin, que la route de Francis et de Marie se croise. Marie la couturière élégante, en sortant de l'église de Ploubalay croise le motard Francis. Un brin de cour, et c'est le début d'une belle romance, marquée en 1952 par leur mariage, le 18 novembre. La famille s'agrandit : Jocelyne en 1954, Philippe en 1956, Jean-François en 1958 et Catherine en 1963.

Durant 30 ans, Francis a voyagé sur toutes les mers du globe, comme intendant sur les minéraliers. Les cinq dernières années, Francis a choisi de naviguer sur la Brittany Ferrie comme cambusier et il pose enfin son sac à terre, à 55 ans. Marie, pendant ce temps, s'occupe des enfants. Quand ils quittent la maison, Marie décide de devenir ambulancière. Pendant 18 ans, elle effectuera de nombreux déplacements sur la région. Le couple a de multiples occupations : pour Francis, la lecture, la télévision et quelques promenades en voiture ; pour Marie les loisirs tels que le loto ou la belote avec les amis du Club. Neuf petits-enfants et huit arrières petits-enfants complètent la fratrie.

Une information sur les vols par ruse au détriment des aînés

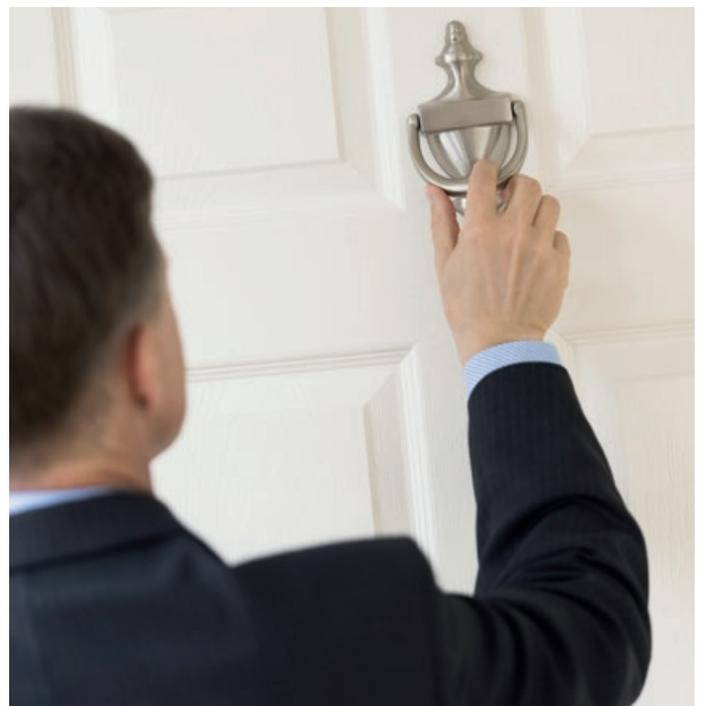
Les vols par ruse sont effectués par un ou plusieurs individus. Prétextant la vérification, soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et se revendiquant d'entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux et/ou du numéraire. D'autres aînés sont également victimes d'abus de faiblesse, notamment pour des travaux de ravalement de façades.

Quelques conseils...

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent en liquide.
- Faites-vous accompagner par une personne de confiance au moment où vous retirez de l'argent.
- Ne faites jamais entrer des inconnus chez vous. Si c'est un professionnel, il doit avoir pris rendez-vous et vous montrer sa carte. Vous pouvez vérifier son identité auprès de son employeur.

Et quelques consignes...

- Si vous êtes victimes d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation des faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus.
- Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.
- Prévenez très rapidement la gendarmerie (brigade locale ou le 17).



David Robert, « l'ami des stars »

Agé de 33 ans, agent de service à mi-temps dans une maison de retraite, David Robert a ses parents à Pleslin-Trigavou. « Sinon, j'habite à Dinan, c'est plus facile à visualiser lorsque je rencontre des stars pour leur dire où je vis » explique David. Car les stars, c'est son dada. Il possède à l'heure actuelle plus de 1 300 selfies avec divers « people », allant de chanteurs à des animateurs radio, télé, acteurs...

Le « dé clic » il y a dix ans

Tout a commencé il y a dix ans, lors d'un festival proche de Dinan. David Robert était alors membre de l'association organisatrice, chargé des barrières. « Je me suis aperçu que les stars étaient accessibles » se souvient David. Il avait avec lui un appareil photo, un jetable, et Bonnie Tyler dans le viseur. Tout est parti de là : d'une photo aux côtés de cette star internationale. « Si cela avait été une star locale, je ne pense pas que cela eu le même impact pour moi » reconnaît-il. Cette même année, David Robert gagne, en écoutant une radio locale, un concert privé à La Baule. « Il y avait Axelle Red, Cali et Raphaël. Ils dormaient à l'hôtel juste à côté, j'ai pu faire un selfie avec Cali et Axelle Red, j'ai raté Raphaël... » raconte David. La collection s'agrandit « et pourquoi ne pas continuer ? » se dit alors David.

La preuve, mais pas que !

L'idée est lancée : se prendre en photo à côté de stars. « Au départ, c'était juste pour avoir la preuve que je les avais rencontrés. Maintenant, je continue pour la notoriété » indique David. Il est

organisé pour parvenir à ses fins : un agenda où il note toutes les manifestations qui l'intéresse, et des collègues avec qui il s'arrange pour le travail en fonction des dates retenues. Et c'est parti : La Baule, La Rochelle, Saumur, Paris... Là où les stars sont, David y est aussi. « Enfin, je fais ceux que je connais et que j'aime bien » sourit-il. Il a son réseau. Lui permettant de disposer de précieuses informations, comme les hôtels où sont descendues les stars, les restaurants, pour mener à bien sa quête de selfies. Et d'autographes tant qu'à faire. David Robert, un chasseur d'autographes des temps modernes !

Les plus...

David Robert se souvient. Des selfies qu'il aurait aimé avoir, et qu'il n'a pu faire. Comme avec Sheila « j'ai tenté trois fois de le faire. C'est mon idole depuis que je suis tout petit ». Sylvie Vartan aussi est restée inaccessible. Le plus difficile à obtenir ? Yannick Noah « j'ai attendu jusqu'à 3 h du matin pour l'avoir ». Renaud, qu'il « attrapera » dans un restaurant. Le renseignement était bon... Le plus sympathique ? Sans hésitation, Stéphane Plaza. Celui dont il est le plus fier ? Là encore, aucune hésitation : Céline Dion. Pour laquelle il prendra des risques « elle faisait deux émissions télé, j'ai attendu qu'elle sorte des studios à 1 h du matin et j'ai réussi à suivre son van jusqu'à l'hôtel. Nous étions une vingtaine à l'attendre devant l'hôtel, j'ai demandé à son manager s'il était possible d'avoir une photo. Il a accepté. Céline m'a dit es-tu prêt, let's go et c'est elle qui a fait le selfie » se remémore David. Il a de nombreuses anecdotes, presque autant que de rencontres et de photos soigneusement rangées dans des albums. Il a encore plein de stars à « selfier » à ses côtés. Mais il ne dira rien de ses projets. Par superstition peut-être. Mais sa page facebook « David Robert, l'ami des stars » n'en finit pas d'être alimentée. Et suivie. Par des people eux-mêmes !



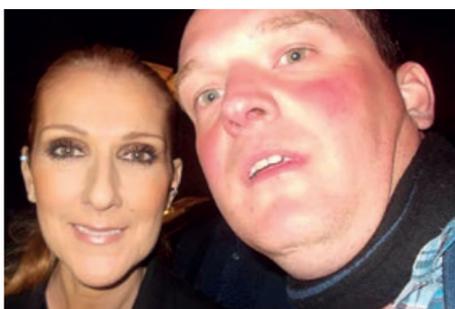
Avec Jean-Paul Belmondo



Avec Dany Boon



Avec Karine Lemarchand



Avec Céline Dion



Avec Julie Gayet



Avec Stéphane Plaza

BIENTÔT...

Trophée régional des écoles du vélo

En 2017, notre commune avait organisé, en collaboration avec le Team Pays de Dinan, le championnat départemental des écoles du vélo (filles et garçons). Pour une première ce fut un succès, aussi la fédération de cyclisme a-t-elle proposé à notre commune d'accueillir cette fois-ci le championnat de Bretagne le samedi 26 mai.

Ce championnat régional s'effectuera sur quatre épreuves dans les catégories poussins, pupilles et benjamins. Une épreuve de cyclo-cross autour de la salle omnisports, une épreuve d'adresse près du stade P. Vétier, une de vitesse dans l'allée près de la résidence de l'Orme, et enfin une course sur un circuit de 3,8 km dont le départ sera donné à la Ville des Champs, en direction de Lauriais, la Rouxière, la Quinois, le Pont des Ecouailles ...

L'an passé, les coureurs, leurs parents, les organisateurs, les spectateurs, avaient été ravis du spectacle, aussi nous vous invitons à venir nombreux applaudir les jeunes pousses, dont certains (es) deviendront peut-être des as de la petite reine.



Tournoi de badminton

Dimanche 11 mars, à partir de 9 h 30, à la salle omnisports, le Badminton Club organise son tournoi annuel. Comme l'an passé de nombreux badistes devraient répondre à l'invitation du club. Le matin sera réservé au tournoi pour enfants et l'après-midi pour les adultes. L'an passé une trentaine de doublettes (hommes et femmes) avait fait le déplacement, auxquelles il fallait ajouter la participation d'une cinquantaine d'enfants.



Tournoi de Gouren

Deux dates à retenir pour le dynamique club du Skol Gouren :

Le dimanche 18 mars à la salle omnisports à partir de 13 h : Troisième journée du challenge individuel de Bretagne réservée aux benjamins (es) et aux minimes.

Le dimanche 8 avril à la salle omnisports à partir de 13 h : Troisième rencontre des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine réservée aux poussins (es).

Par ailleurs, le club continue d'étoffer son encadrement avec deux initiateurs de plus pour le gouren. En effet, Jonathan Guérin et Quentin Corveler ont validé leur diplôme d'initiateur de gouren et assisteront le moniteur attitré Jean-Yves Chausse.





CALENDRIER DES ANIFESTATIONS

FÉVRIER

- **Dimanche 4** : Salle J. Lesaichot – Cyclo Club d'Armor – Trophée Barraqui.
- **Samedi 10** : Salle des Fêtes – A.P.E.L. – Repas.
- **Samedi 17** : Salle des Fêtes – As. Combat de Maud – Concert.
- **Vendredi 23 au Dimanche 25** : Salle Omnisports – Football Beaussais R.F. – Tournoi en salle.

MARS

- **Dimanche 4** : Salle J. Lesaichot – Diane du Frémur – AG : 10 h.
- **Samedi 10** : Salle des Fêtes – Armor Danse – Soirée dansante.
- **Dimanche 11** : Salle Omnisports – Badminton Club – Tournoi.
- **Samedi 17** : Salle des Fêtes – Rosbif As. – Fête Saint-Patrick.
- **Dimanche 18** : Salle Omnisports – Skol Gouren – Challenge Juniors.
- **Lundi 19** : Rassemblement au monument aux morts de Pleslin : Commémoration fin de la guerre d'Algérie.
- **Samedi 24** : Venant de Plouër à la Ville des Champs : 14 h 10 : départ de la course cycliste la Flèche d'Armor.
- **Dimanche 25** : Salle des Fêtes – As. Les Triplettes – Salon vente à domicile.

AVRIL

- **Jeu 5** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Pâtisserie : 14 h.
- **Dimanche 8** : Salle Omnisports – Skol Gouren – Rencontre Poussins.
- **Dimanche 15** : Stade P. Vétier – A.P.E. G. Hervé – Vide Grenier.
- **Jeu 19** : Salle des Fêtes – Loisirs Amitié – Buffet campagnard.
- **Vendredi 20** : Ecole Saint-Joseph – A.P.E.L. – Porte ouverte.
- **Dimanche 22** : Salle des Fêtes & Place Malava – A.P.E. Ch. Josselin – Braderie Puériculture & Vide grenier.
- **Vendredi 27 au Dimanche 29** : Salle Omnisports – CHN POOL – Tournoi billard.

MAI

- **Dimanche 6** : Stade A Cohuet – Archers du Frémur – Concours Archers.
- **Mardi 8** : Rassemblement aux monuments aux morts : commémoration Armistice 1945.
- **Dimanche 13** : Salle des Fêtes – Chasse Trigavou – Repas.
- **Samedi 26** : Bourg de Pleslin : Trophée régional écoles cyclisme – Team Cycliste Pays de Dinan.

JUIN

- **Vendredi 1** : Landes de Reine – E.C.R.F. – Course cycliste.
- **Vendredi 8** : Landes de Reine – E.C.R.F. – Course cycliste.
- **Dimanche 10** : Stade A. Cohuet – Football Beaussais R.F. – Tournoi seniors.
- **Vendredi 15** : Landes de Reine – E.C.R.F. – Course cycliste.
- **Samedi 16** : Salle des Fêtes – As. Danse & Gymnastique – Spectacle fin d'année.
- **Jeu 21** : Bourg de Trigavou & salle des Fêtes – Fête de la Musique.
- **Samedi 23** : Stade P. Vétier – A.P.E. G. Hervé – Fête Ecole.
- **Dimanche 24** : Ecole Saint-Joseph – A.P.E.L. – Kermesse.
- **Jeu 28** : E.P.H.A.D. – 40 ans de Loisirs Amitié.
- **Samedi 30** : Landes de Reine – F.N.A.C.A. & A.C. – Grillades.
- **Samedi 30** : Place P. Vétier – Pétanqueurs de l'Orme – Challenge R. Loquen.

JUILLET

- **Dimanche 1** : Salle des fêtes – A.P.E. Ch. Josselin – Kermesse.

➔ Les Triplettes : Salon VDI

Dimanche 25 mars, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes, l'association les Triplettes donne rendez-vous pour un salon VDI (vendeurs à domicile indépendants et artisans).

Une trentaine d'exposants est attendue.

➔ Tournoi de foot en salle

Du vendredi 23 au dimanche 25 février, dans la salle omnisports, le Club de Football Beaussais Rance-Frémur organise son traditionnel tournoi de futsal qui devrait rassembler une soixantaine d'équipes. Le vendredi soir sera réservé aux adultes, le samedi et le dimanche ce sont les jeunes qui prendront le relais avec de nombreuses équipes de la région.

➔ Concours de tir à l'arc

Dimanche 6 mai, au stade A. Cohuet, le club les Archers du Frémur organise quatre concours ouverts aux adultes et enfants :

- Le matin à partir de 9 h : un premier concours, tir olympique à 70 mètres et un concours fédéral à 50 mètres.
- L'après-midi à partir de 14 h : un 2^{ème} concours, tir olympique à 70 mètres et un concours fédéral à 50 mètres.





Travaux

Abords de la salle des sports

Si aux vacances de la Toussaint, comme prévu, la salle des sports a été de nouveau opérationnelle, et est de l'avis de tous une réussite, il faut désormais que ses abords soient du même acabit. L'entreprise Gobin adjudicataire des travaux de terrassement-maçonnerie, s'est vu confier l'enlèvement des buttes de terre et l'empierrement du futur parking, ainsi que la construction du mur

de soutènement. Au vu des nouvelles surfaces imperméabilisées, il a fallu conforter le réseau des eaux pluviales. C'est la société de travaux publics Even de Pleurtuit qui a assuré la pose de canalisations.

Afin de protéger la salle des sports des dégradations, la municipalité a demandé à l'entreprise Jean- Yves Chemin de Trébéfour de réaliser, côté du terrain du football, une enceinte grillagée.

Au printemps prochain, le goudronnage du parking et la peinture de la façade seront à faire. A suivre...



12

Création des trottoirs rue François-Mitterrand

Le nombre important de collégiens qui se rendent chaque jour à l'arrêt de cars au Pont Jacob, nécessitait le prolongement des trottoirs le long de la route de Dinard. C'est sur le marché de voirie 2017 que les crédits ont été pris pour réaliser cet aménagement routier. La société Eurovia, retenue lors de l'appel d'offres, a donc après la rénovation des routes communales, terrassé, posé les bordures, remplacé en partie la conduite d'eau pluviale, et posé le tapis d'enrobé bitumineux. Cet aménagement urbain doit inciter les automobilistes à lever le pied et à respecter la vitesse en agglomération.

Toujours rue François-Mitterrand, de Bellevue à la Ménardière, le syndicat des eaux du Frémur, en concertation avec la mairie, vient de remplacer la canalisation d'eau potable avec l'entreprise CISE TP. La mairie a décidé de prendre le coût du complément de réfection du trottoir, permettant ainsi d'avoir un surfacage propre et apte à la circulation des piétons. Ce goudronnage a été assuré par la société Colas en sous-traitance de CISE-TP.



Aménagement urbain de la rue du Poudouvre

Les intempéries du mois de décembre ont ralenti dans leurs travaux les agents d'Eurovia, la société adjudicataire du marché après appel d'offres, et entraîné par ce fait une gêne pour les riverains. Si on ajoute à cela les vacances, bien légitimes, des fêtes de fin d'année, le chantier a pu paraître s'éterniser... Il n'en est rien ! Le maître d'œuvre Nord Sud Ingénierie et les élus sont vigilants sur l'exécution du travail et des délais. A la reprise, les employés s'emploient à créer un plateau ralentisseur positionné à l'angle des rues du Poudouvre et de la Fontaine Yvon, à la pose des bordures devant le gîte de la gare et le carrefour de la rue Léon Pépin, ainsi que la mise en place du tapis d'enrobé.

Il n'est pas inutile de rappeler que cet aménagement urbain est occasionné par la sortie du nouveau lotissement privé de la Ménardière. La configuration de la rue du Poudouvre a été dessinée dans le but de sécuriser les piétons et de limiter la vitesse à 30 km/h.



Réfection de la toiture de l'église Saint-Pierre

Lors d'un très fort coup de vent en décembre, un promeneur a prévenu la mairie qu'une noue en zinc s'était envolée... Aussitôt l'entreprise de couverture P.Ridou, installée sur la ZA de Beauséjour a été dépêchée et son diagnostic a été sans appel : « les pièces de bois au-dessus de la chapelle Nord sont plus que vétustes et ne permettent plus d'y planter clou ou crochet » ! Les élus se sont tournés vers le charpentier D.Chassé installé dans la Z.I de la Grignardais pour remplacer pannes, chevrons et liteaux... Un peu d'histoire : au début des années 1970, seule la couverture de la nef avait été remaniée. A la fin des années 1990 l'intérieur de l'église Saint Pierre a été entièrement rénové. En 2016 c'est la toiture de la sacristie qui a été refaite. Il s'avère que les hommes de l'art estiment que les ardoises sur liteaux au-dessus du transept datent des années 1940-1950... !

La municipalité, comme à l'accoutumée, a donné priorité à la sauvegarde de ses bâtiments et a pris la décision de rénover la totalité de la couverture de la chapelle Nord de l'église Saint-Pierre.

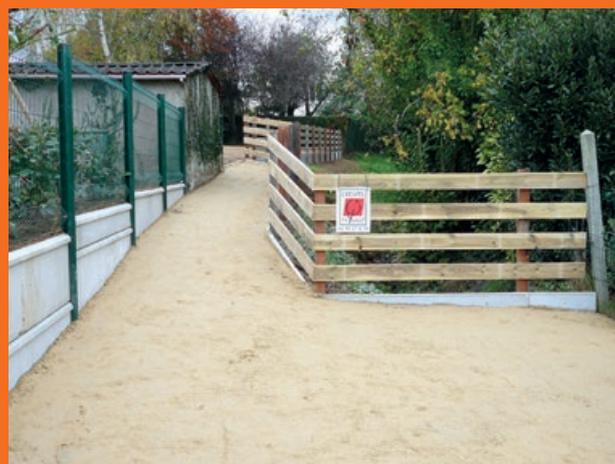


Passage près du ruisseau de Riquamus

13

Lors du précédent bulletin, nous nous faisons part de la réhabilitation des rives du ruisseau de Riquamus et du cheminement doux créé à l'intention des piétons. La municipalité a fait appel à l'entreprise Crespel pour la fabrication des longrines qui supportent le garde-corps, mais également pour la pose de l'ensemble de la clôture, et la réalisation du cheminement sablé. Rappelons que ce passage permettra aux habitants de la rue du Frémur et de la Guyonnais de rejoindre le quartier de la salle des fêtes, mais plus encore aux écoliers de se rendre au groupe scolaire Charles-Josselin, avec plus de sécurité.

A l'intérieur de l'espace public de Riquamus, un jeu pour les enfants accompagnés de leurs parents sera installé aux beaux jours.





Edification du multi-services

Nombreux sont les badauds qui se sont arrêtés pour regarder les travaux de génie-civil de la future épicerie. Il faut reconnaître que les engins de chantier sont imposants, telle cette tarière qui a fait une quinzaine de puits de dix mètres de profondeur afin de rencontrer un sol dur (pour les nons initiés, il faut savoir qu'autrefois en ce lieu il y avait le vivier du presbytère, dans le hall de la mairie la reproduction d'une carte postale en témoigne). Les grues et autres camions bétonnières avec goulottes sont tout aussi impressionnants. L'entreprise ETPO de Dol-de-Bretagne a parfaitement réussi le délicat moulage des matrices en façade. Ce bel habillage des banches béton donnera une singularité au prochain commerce.

Si les travaux se poursuivent à la même cadence, c'est-à-dire si les intempéries hivernales ne contrarient pas le calendrier, nous pourrions voir les premiers chalands dès le mois de mai.



La société EVEN pose une canalisation d'eau pluviale



L'entreprise de maçonnerie ETPO coule une matrice

Trottoirs de la Boutronnais Les Mares

La municipalité vient de confier au maître d'œuvre Nord Sud Ingénierie le projet de trottoir du lotissement de la Boutronnais au carrefour des rues de la Croix-Boissière et du Bois Rolland. En effet, les trottoirs existants des Mares sont devenus



obsolètes et ils sont absents à la Boutronnais. Aussi, pour sécuriser les piétons, et plus précisément les scolaires qui se rendent à l'arrêt des cars à l'angle de la rue des Sports, il est indispensable de créer un cheminement protégé.

Ce trottoir sera aux normes « Personne à Mobilité Réduite », soit d'une largeur au minimum de 1,40 m, facilitant ainsi le passage des fauteuils et autres landaus. Le stationnement des véhicules de l'autre côté de la rue sera conforté et réalisé dans le même esprit que celui de la rue de la Croix-Boissière.

Placette de retournement à la Pénézais



Depuis la prise de compétence par la Communauté d'Agglomération de Dinan de la collecte des ordures ménagères, le village de la Pénézais n'était plus desservi par ce service. En effet, ce hameau en impasse ne permettait pas aux camions d'y faire demi-tour, et le code de la route du service de réputation interdit aux poids lourds d'y accéder en marche arrière.

Afin de régler provisoirement le ramassage, la collectivité avait mis à disposition des habitants un conteneur collectif en face du village de la Marchandais. Dans le même temps, la mairie a négocié l'achat d'une parcelle de terre et a fait réaliser par l'entreprise Fabien Marchand, installée sur la ZI de la Grignardais, une placette de retournement, bien utile dorénavant pour tous les visiteurs de ce hameau.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Maizonnette Stéphane	La Ville Tassetz	Création d'un préau ouvert à usage de stockage de matériel
Huot Alexandre	Lauriais	Remplacement de fenêtres et porte
Guerin Pascale	10 domaine de la Vallée	Clôture
Foucher Bruno	1 rue du Général de Gaulle	Réfection façade maison
Lorin Mickaël et Caveler Sophie	20 rue de l'Argoat	Clôture
Dutay Marie-Annick	33 rue Léon Pépin	Clôture
Lemée Didier	65 La Boutronnais	Appenti
Traouen Guillaume et Merour Anne	3 rue Léon Pépin	Réfection d'une toiture, création et modification de menuiseries
Suas Régine	21 bis rue Léon Pépin	Division en vue de construire
Guerville José	11 rue Julien Lesaichot	Modification des ouvertures
Coignoux Bruno	22 rue Alexis Renouel	Construction d'un abri pour véhicule accolé à l'habitation
Gros Gilles	47 Cana	Véranda
SCI La Lunellerie	21 rue du Général de Gaulle	Clôture
Rouillier André	avenue François Mitterrand	Division de 4 lots en vue de construire
Jamault Solenne	15 rue Alexis Renouel	Changement de fenêtres
Lorcet Geoffrey	10 rue de la Croix Boissière	Transformation du garage en pièce à vivre et pose d'une baie coulissante
Rochepeau Maxime	4 rue de l'Argoat	Clôture
Menard Ernest	route de Dinard	Construction d'un abri de jardin en bois
Cohuet Cyrille	22 chemin des Longues Raies	Création d'un abri de jardin
Fromont Grégory	63 La Boutronnais	Réalisation d'une piscine enterrée non couverte de 32 m ²
Petit Christophe	18 La Butte de Broons	Installation d'une piscine
Picardat Jeffrey	2 rue du Léon	Clôture
Hut Mathieu	6 rue du Léon	Clôture
Besnard Nicolas	27 rue du Frémur	Clôture
Charpentier Frédéric	Le Bas Gray	Clôture
Durand Frédéric	3 rue du Frémur	Création d'une ouverture
Suas Régine	21 rue Léon Pépin	Clôture
Poilpré Michel	La Grabotais	Division en vue d'une construction
Guyot Véronique	11 rue de Gervily	Remplacement de fenêtres
Bodila Bey-Am	37 rue Léon Pépin	Réfection façade maison
Martin Isabelle	4 rue du Léon	Clôture et portillons
Jacquy Hamon	12 A chemin de la Ménardièrre	Installation de 30 panneaux photovoltaïques en toiture
Guyomard Pascal	13 rue du Frémur	Réfection de toiture

PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI Guyon	ZA de Beauséjour	Construction d'un bâtiment d'exploitation pour une entreprise d'espaces verts
Meheust Yann	10 La Fontenaie	Construction maison individuelle
Revel Christèle et Vanessa	23 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
SA Coopalis	12 rue du Goëlo	Construction maison individuelle
El Handouz Karim et Gesnel Gwendeline	45 bis la Grabotais	Construction maison individuelle
Petra Mélissa	28 La Guyonnais	Construction maison individuelle
Corbeaux Julien et Restif Sophie	3 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Piet Anne et Bertrand Marie-Annick	55 bis La Grabotais	Construction maison individuelle
Colleu Ghislaine	2 rue de Penthièvre	Rénovation d'une habitation avec construction d'une véranda en extension
Bertrand Christine	24 La Guyonnais	Construction maison individuelle
Harnois Cédric et Aurélie	10 rue du Goëlo	Construction maison individuelle
Volle Alexandre et Vander Poorte Vanessa	27 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Grosset Eric	54 C La Grabotais	Construction maison individuelle
Chevalier Ronan et Morgane	8 ter rue de la Croix Boissière	Construction maison individuelle
Lebret Océane	10 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Grimault Estelle	29 La Guyonnais	Construction maison individuelle
Pellerin Julien et Cotineau Ronan	11 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
Martin Jean-François et Patricia	21 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle



Sauvegarde des talus plantés et des zones humides

Cet hiver le cortège des intempéries a été spectaculaire et a entraîné des désagréments dans des villages de Pleslin Trigavou, et pourtant les pluies incessantes étaient nécessaires pour « regonfler » les nappes phréatiques. En effet, depuis deux années, les réserves d'eau souterraines étaient largement déficitaires... Nous l'avons déjà oublié, mais au printemps dernier le préfet prenait un arrêté pour limiter la consommation de l'eau ; interdiction du lavage des voitures, de l'arrosage des jardins, etc. Aussi il faut se réjouir de cette abondance, même si cela a généré quelques dégâts, notamment en provoquant le débordement des ruisseaux. D'autre part cette eau brute est chargée d'une grande quantité de terre et de matière organique, due à l'érosion des sols, ce qui la rend plus difficile à potabiliser (usine du Bois Joli ; 3 millions de m³ d'eau à destination de la Côte d'Emeraude). Nous le savons tous, il est difficile de lutter contre la montée des eaux, toutefois on doit essayer de freiner ces ruissellements, voire ces ravinements, ne serait-ce qu'en créant des bassins de rétention dans les zones agglomérées (lotissements), afin de « tamponner » l'eau pour qu'elle arrive moins brutalement dans les rivières, ou bien en conservant les talus plantés, mais également en profitant de l'opération Breizh Bocage, celle-ci permettant de créer des nouvelles haies sur talus ou billon.



Un petit rappel s'impose : l'ensemble des haies et talus a été répertorié et inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme de 2007. L'abattage est soumis à autorisation et l'arasement des talus est interdit.

Sur le territoire du SAGE Rance Frémur Baie de Beussais (103 communes) les zones humides ont été recensées et sont impérativement protégées. Ces milieux humides ont une haute valeur écologique, car ils ont un rôle de régulation et d'auto-épuration. Les zones humides sont là

pour amortir les variations de débit et de niveau d'eau important dans le fonctionnement écologiques des écosystèmes. Les zones humides les plus importantes se situent le long du Frémur et de ses affluents (ruisseaux du Pont Ravier, la Bigotière, Sainte Brigide, l'Adria, La Fontaine Yvon, la Lyonnais...) Ces zones appelées « N » comme Naturelle au PLU sont toutes protégées.

Le réchauffement climatique, dont plus personne ne peut nier la réalité, a déjà dans notre région, des conséquences sur la faune et la flore. C'est pourquoi chacun à son niveau doit protéger les ressources de notre terre nourricière.

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général » (Loi sur l'eau du 3 janvier 1992)

Un prix national pour la Scic énergies renouvelables



Une délégation de la Scic était à Niort pour recevoir ce prix national, tous sociétaires de la Scic, agriculteurs, élus ou salariés.

C'est à Niort, le 19 octobre, que la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) a reçu le prix national impact local en économie sociale et solidaire. Cette Scic, qui soufflera ses 10 années en avril 2018, a bien grandi et œuvre dans la valorisation de la filière bois, tout en s'engageant dans le développement durable. Après avoir obtenu en 2013 le trophée du développement durable breton, catégorie entreprise, cette fois c'est au plan national que la Scic, basée à Pleslin-Trigavou, a été reconnue. « Ce prix de l'impact locale de l'économie sociale et solidaire récompense toute l'histoire de la Scic, sa diversification et sa gouvernance, c'est un engagement total, sur le plan social, environnemental autour de l'arbre » reconnaît Jérémy Dauphin, gérant qui a débuté à temps partiel au sein de cette Scic. L'impact environnemental est plus qu'important pour le

gérant « nous avons planté entre 6 à 70 000 arbres en neuf ans sur le territoire élargi ; nous devrions en être à un million d'ici 2020. On participe à remettre du paysage sur le territoire ». Le volet social est aussi mis en exergue : d'un mi-temps à l'origine, (celui de Jérémy Dauphin) la Scic représente désormais entre 10 et 15 équivalents temps-plein, entre les salariés associés et l'activité engendrée avec les sociétaires, broyeur, bureau d'études thermiques, chantiers d'insertion... Sans omettre la formation en interne, où des jeunes deviennent par la suite salariés de la Scic.

La Scic s'occupe donc de tous les travaux liés à la transformation du bois. De ceux destinés à valoriser cette matière première renouvelable. Depuis sa création, la Scic a accompagné la création d'une grosse dizaine de chaufferies bois, pour les collectivités comme à Pleslin-Trigavou mais aussi agriculteurs ou particuliers

La sensibilisation, notamment auprès des jeunes, est un des rôles d'Emily Duthion, salariée. Chaufferie bois, intervention dans les écoles, plantations, formations, la Scic est sur tous les fronts. « On agit tous les jours, sur le terrain ; on a un vrai rôle sur l'impact local. On est surtout des « faisous », c'est du concret. Ce prix national le valide » conclut Jérémy Dauphin. Un prix qui tient également compte des finances «notre projet est économiquement viable. Nous avons désormais une certaine autonomie financière nous permettant de nous lancer dans la création de notre propre bâtiment » conclut Jérémy. Cela sera à Trémereuc, au sein de la zone artisanale des Landes que ce bâtiment ossature bois, forcément, prendra corps, à côté de la plateforme de stockage déjà existante. Le début des travaux est prévu au printemps prochain.

➔ LE CRÉDIT D'IMPÔT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET SES ÉVOLUTIONS EN 2018

Le **crédit d'impôt transition énergétique (CITE)** est prorogé jusqu'au 31 décembre 2018. Accessible, sans condition de ressources, aux propriétaires occupants, locataires et occupants à titre gratuit, il permet de déduire de vos impôts 30% des dépenses engagées (fourniture et/ou pose de matériaux et d'équipements) qui portent sur les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique du logement. Ces dépenses sont plafonnées à 8 000€/adulte (16 000€ pour un couple et 400€ par personne à charge) sur une période de cinq ans.

En vigueur depuis 2005, le CITE a été progressivement modifié par les lois de finances. Comme chaque année, il n'échappe pas à des modifications ou des évolutions (Ces révisions au 1^{er} janvier 2018 ne s'appliquent pas aux contribuables ayant accepté un devis et versé un acompte avant cette date). En 2018, nous trouverons entre autres :

- L'exclusion au 1^{er} janvier 2018 des chaudières à fioul, excepté celles respectant des critères de performance renforcés qui bénéficieront d'un taux de 15% jusqu'au 30 juin 2018. Lorsque la puissance de la chaudière est inférieure ou égale à 70 kW, une efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage supérieure ou égale à 91% sera exigée.

- L'éligibilité à un taux de 15% et ce jusqu'au 30 juin 2018 du double vitrage uniquement dans le cas où il remplace du simple vitrage. La mention par l'entreprise que ces matériaux ont été posés en rempla-

cement de parois en simple virage devra être indiquée sur la facture. Les volets isolants et les portes d'entrée sont exclus du CITE dès le 1^{er} janvier 2018.

- L'extension de l'avantage fiscal à la réalisation d'un audit énergétique en dehors des cas où la réglementation le rend obligatoire. Il permet une analyse approfondie du bâtiment. Le bureau d'étude thermique pourra alors proposer au maître d'ouvrage plusieurs scénarii de travaux, comparables entre eux, en termes de performance énergétique et de coût... Les modalités de réalisation ainsi que son contenu sont fixés par arrêté <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/12/30/CPAE1736285A/jo/texte>.

Pour bénéficier de ces aides, vous devez obligatoirement faire appel à des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) que vous trouverez dans l'annuaire des professionnels RGE sur le site www.renovation-info-service.gouv.fr.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires :

Vous pouvez contacter L'Espace INFO ENERGIE de Dinan Agglomération au 02.96.87.42.44. Ce service public et gratuit mis en place par l'Etat, l'ADEME et la Région et porté par Dinan agglomération est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Possibilité également de rencontrer sur RDV un conseiller info énergie au 5 rue Gambetta à Dinan. Une adresse mail est aussi à disposition pour toutes questions infoenergie@dinan-agglomeration.fr





La Vie Scolaire

Groupe scolaire Charles-Josselin



Le premier semestre de cette année scolaire, les élèves du groupe scolaire Charles-Josselin ont privilégié les sorties culturelles sur leur territoire. C'est ainsi que le parcours artistique de cette année a été initié par la visite de l'exposition « L'art est dans les bois » au Bois de Pleumagat en octobre. En novembre, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes intitulé « Le nez en l'air Monsieur Calder » par la compagnie La malle-Théâtre à la salle des fêtes, spectacle offert par l'APE. Un projet de mise en valeur de l'entrée de l'école est en cours avec Madame Benoit-Bougis artiste peintre et sculptrice de Pleslin Trigavou. Enfin les élèves des cycles 2 et 3 participeront à des ateliers « Vivre à la Préhistoire » qui se dérouleront sur le site mégalithique de Pleslin Trigavou, en lien avec le centre d'interprétation du patrimoine, Coriosolis, de Dinan Agglomération. En ce début d'année 2018, 7 nouveaux élèves nous ont rejoints en toute petite section de maternelle. Nous leur souhaitons la bienvenue et à toutes les familles nous présentons nos vœux de santé et de réussite dans leurs projets.

École Saint-Joseph

Le premier trimestre s'est achevé avec déjà de nombreux projets menés au sein des classes. Le thème choisi cette année sur la musique a permis de faire émerger quelques activités. Les élèves du CP au CM2 ont découvert différents instruments grâce à l'intervention des animateurs de l'école de musique.

La fin de l'année a été ponctuée de différents événements à l'école Saint-Joseph. L'APEL a offert une séance de cinéma à tous les élèves de l'école. Les plus jeunes sont allés voir « les as de la jungle » alors que les plus grands ont vu « l'étoile de Noël ». De plus, fin décembre, les élèves ont vécu une célébration de Noël à l'église de Pleslin. Ce temps de partage a été accompagné d'un goûter de Noël offert par l'APEL ainsi que la distribution de cadeaux pour chaque classe.

L'OGEC a renouvelé son bureau après l'assemblée générale avec l'arrivée à la présidence de Mme Delaët-Lesauvage et Mme Bouetard en tant que trésorière.

Le projet « musique » se poursuit dans les classes afin de préparer une grande exposition lors des portes ouvertes de l'école qui auront lieu le vendredi 20 avril à partir de 17 h 30. Ces portes ouvertes seront l'occasion de réaliser quelques animations de la part des élèves et d'accueillir les nouvelles familles qui découvriront la vie de l'école.

L'APEL organise un repas-concert le samedi 10 février à la salle des fêtes de Trigavou. Vous aurez l'occasion de contacter l'école ou l'APEL pour réserver vos places.

Vous pouvez déjà penser à la rentrée de 2018 et prendre contact avec l'école pour une inscription. Pour cela, Mme Josse Typhaine, directrice de l'école, est disponible au 02 96 27 81 83.



École Georges Hervé



Le lundi 8 janvier, nous avons accueilli Arthur, Hugo et Maël qui sont arrivés respectivement en TPS, CP et CM2. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'à Gaël qui est arrivé en CM2 à la fin du mois de décembre. Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves qui a offert à tous les élèves une sortie au cinéma de Dinan. Chaque enseignant pouvait faire son choix de film dans une programmation proposée par le cinéma. L'Association a aussi financé les achats de Bob, notre Père-Noël. Celui-ci a ainsi pu distribuer des cadeaux dans les différentes classes de l'école et a remis à chaque enfant un sachet de chocolats offerts par la municipalité.

En préparation pour les classes de GS-CP et CE1-CE2, une sortie au Palais des Arts et du Festival de Dinard pour « Lune et comètes, l'expérience céleste ». Sortie qui fait suite au travail engagé l'année dernière sur l'espace avec la visioconférence avec Thomas Pesquet. Pour les classes de cycle 3 un projet « Histoire » mené en partenariat avec le château de la Hunaudaye. L'école reçoit la compagnie de théâtre « Les 3 chardons » pour un spectacle à destination des plus jeunes.

Rentrée scolaire 2018 : inscriptions

Afin de préparer la rentrée scolaire 2018, les prévisions d'effectifs sont à transmettre dès ce début d'année à l'Inspection Académique. C'est pourquoi nous invitons les familles à inscrire leur(s) enfant(s) le plus tôt possible.

ÉCOLES PUBLIQUES

Conditions à remplir

Les groupes scolaires Georges-Hervé et Charles-Josselin pourront accueillir :

- tous les enfants âgés de 2 ans ½ révolus au jour de la rentrée de septembre,
- les enfants qui auront atteint 2 ans au jour de la rentrée de septembre, dans la limite des places disponibles et à condition qu'ils soient aptes à la vie collective en milieu scolaire.

Les enfants qui auront 2 ans dans les semaines suivant la rentrée et au plus tard au 31 décembre 2018 pourront être admis à la rentrée de janvier 2019, dans la limite des places disponibles.

Démarches à effectuer par les parents

- 1^{er} temps : inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou). Pour cela, se munir du livret de famille et d'un justificatif récent de domicile. Un certificat d'inscription est délivré aux parents.
- 2^{ème} temps : admission auprès de la directrice de l'école sur présentation du certificat d'inscription.

Contacts :

- Ecole Georges-Hervé : Madame Ruellan, directrice, tél. 02 96 27 85 38
- Ecole Charles-Josselin : Madame Mamdouh, directrice, tél. 02 96 27 83 47

ÉCOLE PRIVÉE

Les parents doivent s'adresser directement au chef d'établissement.

- Contact : Madame Josse, tél. 02 96 27 81 83



➔ Rythmes scolaires : un retour à la semaine de 4 jours

Depuis la rentrée 2014, les écoliers de Pleslin Trigavou vivent leur scolarité primaire au rythme de la semaine de 4,5 jours. Cette organisation avait pour objectifs de mieux répartir les apprentissages sur neuf demi-journées, d'améliorer la réussite scolaire, en particulier pour les enfants en difficulté, mais aussi de favoriser l'éveil culturel et sportif grâce aux activités périscolaires proposées dans le cadre de la réforme de 2013. Quatre années plus tard, le décret de juin 2017 a donné la possibilité aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Qu'en sera-t-il dans nos écoles à la rentrée 2018 ? La consultation lancée auprès des parents d'élèves avant les vacances de Noël a révélé qu'une courte majorité des familles souhaite revenir à la semaine de 4 jours malgré la perception positive (75% d'enfants et parents satisfaits) des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). La principale raison invoquée pour le choix de ce retour en arrière est la fatigue observée chez les enfants, surtout en fin de semaine. Les conseils d'école se sont prononcés dans ce sens et le conseil municipal devrait entériner cette décision : retour à 4 jours à la rentrée 2018.



Dinan Agglomération

Fermeture pour travaux de la déchèterie et contrôle d'accès



Depuis le 15 janvier et jusqu'au 31 mars 2018, la déchèterie de Pleslin-Trigavou sera fermée pour cause de travaux. La réouverture est prévue pour avril 2018.

Pour les particuliers du territoire de Dinan Agglomération, se diriger vers les déchèteries les plus proches :

- **déchèterie de Saint-Hélen** (Conillé, près du bourg de la Vicomté-sur-Rance) le lundi, mardi, vendredi et samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 45
- **déchèterie de Plancoët** (Z.A de Nazareth) du 1^{er} novembre au 31 janvier le lundi de 9 h à 12 h, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, jeudi de 14 h à 17 h. Du 1^{er} février au 31 octobre lundi de 9 h à 12 h, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 14 h à 18 h.
- **déchèterie de Quévert** (Les Landes Fleuries) lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 45. Pour les professionnels, se rapprocher des prestataires traitant les déchets d'activités dans l'attente d'un règlement harmonisé sur l'ensemble des déchèteries de l'agglomération.

Comment obtenir un conteneur à ordures ménagères

- Faire la demande sur le site de Dinan Agglomération, rubrique Environnement durable/Déchets
- Faire la demande par téléphone au 02 96 87 72 72

➔ L'ACCÈS PAR BADGE

Un badge d'accès est désormais obligatoire pour accéder aux déchèteries de Dinan Agglomération.

Pour obtenir ce badge, un formulaire disponible en mairie est à remplir en joignant impérativement un justificatif de domicile de moins de six mois (facture d'eau, d'électricité... au nom du demandeur uniquement). Ce formulaire papier est à retourner par courrier à Dinan Agglomération 8 Boulevard de l'Europe BP 56357 22106 Dinan ; ou à déposer à l'accueil du siège de Dinan Agglomération ou à la Maison Intercommunale de Plouër-sur-Rance (La Grabotais).

Le formulaire est également disponible en ligne sur le site de Dinan Agglomération www.dinan-agglomeration.fr rubrique Environnement et développement durable > Demandez votre badge.

Le premier badge est gratuit (un seul badge par foyer). En cas de perte ou de vol, votre nouveau badge vous sera facturé.

Le badge sera envoyé par voie postale. Il est dès à présent nécessaire pour accéder aux déchèteries de Dinan Agglomération.

Pour plus d'information : 02 96 87 72 72.



Un projet alimentaire territorial proposé par Dinan Agglomération

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est proposé par Dinan Agglomération sur une 1^{ère} période de quatre ans (2018 – 2021). Le PAT doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Connaître objectivement et annuellement la répartition des achats de denrées alimentaires, en fonction de l'origine géographique et des signes de qualité ;
- Aider les maîtres d'ouvrage à décider de faire évoluer leur approvisionnement ;
- Identifier les besoins en nouveaux produits.

Ce PAT se concentrera la 1^{re} année sur le rapprochement des liens entre production et consommation en ciblant la cinquantaine de producteurs locaux présents sur le territoire et les restaurants scolaires et extra-scolaires qui représentent plus de 7 000 repas/jour et plus de 1,5 millions d'achat de denrées alimentaire.

Prise en charge par Dinan Agglomération de la lutte contre la chenille processionnaire du pin



A l'instar de ce qui se faisait avec la communauté Rance Frémur, la communauté de Dinan Agglomération aide les particuliers à lutter contre les espèces invasives telles que le frelon asiatique et la chenille processionnaire du pin. Informations : 02 96 87 14 15. Site internet : www.dinan-agglomeration.fr.

Problème de santé publique : de janvier à début mai, la chenille est au stade le plus urticant. Sa présence au sol, lorsqu'elle se déplace en file indienne pour aller s'enfouir dans le sol, est dangereuse pour les individus, notamment pour les enfants et les animaux domestiques. En effet, en cas de contact la chenille libère des poils urticants, qui ont la faculté de rentrer dans les couches de l'épiderme,

pouvant provoquer des œdèmes et des allergies...

Quand et comment lutter ? En tout premier lieu il faut que la lutte soit collective, chaque propriétaire de pins doit se sentir concerné. La lutte n'a pas pour but d'éradiquer le nuisible mais uniquement de limiter sa présence à des niveaux tolérables.

Il existe des pièges à gouttières que vous trouvez en jardinerie, ou bien vous pouvez vous les procurer en contactant Dinan Agglomération 02 96 87 14 15. Il est possible de les construire soi-même. Une collerette ceinture le tronc de l'arbre atteint, oriente les chenilles dans leur descente vers un sac plastique. Il ne reste plus qu'à détruire ensuite le sac.

De juin à août vous pouvez disposer des pièges à phéromone dont le but est de leur- les papillons mâles et de les occire.

En plus du piégeage, on peut installer des nichoirs à mésanges. Elles sont de redoutables prédateurs de la chenille. En période de nidification une mésange consomme jusqu'à 90 chenilles par jour. Il y a également la destruction manuelle des nids. Chaque année le service technique communal coupe à l'aide d'un échénilloir les branches porteuses des cocons, puis brûle ces nids de soie. Environ une centaine de ces nids sont ainsi détruits chaque hiver par les agents communaux.

Appel à projet restaurant scolaire zéro gaspillage

Dinan Agglomération, dans le cadre de son programme zéro déchet zéro gaspillage, propose aux services de restauration collective de son territoire de les accompagner dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et de développer le compostage. L'objectif poursuivi est de réduire de 30 % les pertes et gaspillages alimentaires pour les 10 établissements inscrits en 2017/2018. La commune pose sa candidature pour ce projet. Un comité de pilotage sera constitué.

FLASH INFO...

➔ Changement de boulangers

Monsieur et Madame François Mercier sont arrivés à Pleslin le 1er avril 1997. Après avoir exercé pendant 21 ans, ils partent en retraite à Trévron où ils possèdent une maison.

Bonne retraite à Martine et François, et bienvenue à leurs remplaçants, Monsieur et Madame Sébastien Gaillard.

Un nouveau couvreur sur le Parc d'Activités de la Grignardais

Après un accident très grave, Didier Choanier va beaucoup mieux, mais, dans l'incapacité de continuer ses activités, il cède son entreprise à Messieurs Limportum Maxime Et Laune Grégory. Bon rétablissement à Didier et bienvenue aux repreneurs.

LA PHOTO INSOLITE

René Léhon a l'habitude des fruits et des légumes ! Mais ce cèpe, que l'on n'a pas retrouvé sur le marché de Pleslin-Trigavou les vendredis matins, avait néanmoins de quoi le surprendre ! Un cèpe de 1,260 kg, pour 27 cm de diamètre et 25 cm de haut...

L'histoire ne dit pas combien d'œufs ont été nécessaires pour faire l'omelette !

Si vous aussi vous avez des photos insolites, n'hésitez pas à les faire parvenir en mairie en indiquant vos noms, prénoms et endroit de la prise de vue, par courriel sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com





La Vie Associative

Mise en service de la salle omnisports rénovée

Les travaux ont débuté depuis fin novembre. Au terme de cinq mois de rénovation, la salle omnisports est à nouveau opérationnelle pour les associations et les écoles qui la fréquentent.

La structure se compose de deux salles de sports et d'une nouvelle salle de rangement rendue indispensable par la multiplication des activités et l'accroissement du matériel. Le rangement du matériel de chaque association est à présent rationnel et ne présente plus la vision de désordre du passé. La grande salle est dotée d'un vrai sol sportif de 8 millimètres d'épaisseur (auparavant 2 mm), atténuant davantage les chocs des pratiquants et des enfants des écoles.

Lors de grandes manifestations le parking offre aux visiteurs un grand nombre de places que nous n'avions pas auparavant.

Chacun dans son activité, les pratiquants sont satisfaits du résultat obtenu.

Aujourd'hui, le planning de la salle omnisports (grande et petite salle) approche un emploi du temps quasiment plein, il témoigne de la vitalité sportive de la commune, et du bon placement du coût de la rénovation.

Afin de conserver ce magnifique outil et qu'il ne se dégrade pas au fil du temps, chacun doit donc se conformer à un mi-

nimum de discipline qui s'applique à travers un règlement. **Le respect des lieux, le maintien en état des installations et des équipements, le maintien de l'ordre et de la propreté dans l'enceinte de la structure sportive est l'affaire de tous.** Après deux mois d'utilisation la municipalité rappelle que chaque utilisateur doit posséder une paire de chaussures de sports réservée à la pratique des activités en salle et non marquante sur le sol. Les chaussures de ville sont interdites sur le sol réservé aux activités sportives. Le passage par les vestiaires est obligatoire, ce sont les seuls lieux appropriés pour changer de tenue.



Le Téléthon



Pour la 25^e édition communale du Téléthon, les bénévoles, les participants et le public se sont retrouvés pour passer un moment agréable dans la salle omnisports récemment rénovée.

Une nouvelle fois, le travail des bénévoles et la générosité de chacun a permis de récolter 3 983 €. Depuis 1993, en montant cumulé nous atteignons à présent 120 558 €.

Pour la seconde année, le fil rouge avec une pyramide de chaussures tenue par des jeunes a été une réussite : 170 paires de vieilles chaussures y ont trouvé leur place. Le Téléthon sur notre commune, c'est aussi un concours de scrabble, de belote et un tournoi de pétanque. Le comité du Téléthon communal remercie pour leur engagement : les services municipaux, les associations et les bénévoles. Merci à tous, rendez-vous en 2018 pour la 26^e édition.

Marché de Noël

Comme chaque année, Les Triplettes, Dominique Dorléans, Sophie Priou et Sylvie Sautreau, ont organisé leur traditionnel marché de Noël. Une trentaine d'exposants étaient présents, ainsi que le Père-Noël, qui, pour l'occasion avait fait le détour pour accueillir les enfants.

La présidente Dominique Dorléans souligne « Le marché de Noël s'est bien déroulé, dommage que les habitants de la commune et des alentours ne soient pas venus plus nombreux à ce rendez-vous qui demande beaucoup d'investissement de la part des bénévoles. Ceci dit l'association donne rendez-vous pour le prochain marché de Noël ».





Rosbif Association

Rosbif Association est une association établie pour promouvoir et profiter de la culture Anglophone, ici en Bretagne. Concerts, projections de films, repas et cours de cuisine, « pub quiz » et autres événements sont ainsi proposés, permettant aux Français et aux Anglophones de partager la langue anglaise, en littérature, chanson ou film/vidéo.

L'association Rosbif propose un stage d'anglais du 5 au 9 mars pour les 14 à 16 ans : expression orale, prononciation, technique vocale animé par Amel Amar (chanteuse) et Magali Trinquier (professeur d'anglais) Contact 06 65 01 57 63.

Fêter la Saint-Patrick le 17 mars

La fête de la Saint-Patrick est célébrée par les Irlandais du monde entier, expatriés ou descendants d'émigrants, et sa popularité s'étend aujourd'hui aux non-Irlandais qui participent aux festivités et se disent « Irlandais pour un jour ». Les célébrations sont généralement teintées de couleur verte. À l'étranger, cette fête est surtout perçue comme la célébration de ce qui symbolise l'Irlande : les trèfles et la bière !

De Dublin à New-York, de Londres à Sydney, de Paris à Buenos-Aires, la Saint-Patrick est célébrée dans le monde entier en l'honneur du saint patron de l'Irlande. Cette fête populaire dont les Bretons raffolent cristallise l'esprit festif irlandais. Et c'est que l'association Rosbif propose de partager le temps d'une soirée.

Samedi 17 mars, la soirée s'annonce en trois parties : chansons traditionnelles irlandaises, démonstration de danse irlandaise et pour clôturer la soirée, un hommage au célèbre groupe irlandais « The Pogues » repris par les excellents musiciens basés à Dol de Bretagne, les « Drunken Mahone ». Cette soirée commencera avec l'ouverture des portes à 20 h et le début de la première partie à 20 h 30. Le prix d'entrée sera de 8 €, ou 13 € (6 et 11 € pour les membres de l'association) avec un repas, le traditionnel « Irish Stew » (pot-au-feu irlandais). Un bar proposant de la Guinness et autres bières irlandaises sera à votre disposition. Les tickets seront en prévente dans les bars locaux (Le Chêne Vert et le Paradisio à Pleslin, bar de l'Etoile à Trigavou et Le Sorbier à Trémereuc) à partir du 14 février.

23

→ DU ROCK AU PROFIT DU COMBAT DE MAUD

L'association « le combat de Maud » organise un concert de rock avec cinq groupes au programme : 2 Bpm, Smash Out, Kick it Down, On passera demain et Tolbiac. Cette soirée musicale, festive et solidaire est prévue samedi 17 février à partir de 19 h à la salle des fêtes.

Buvette et restauration sur place, entrée : 6 €

LE COMBAT DE MAUD
Présente

6€

**Concert
ROCK**

TRIGAVOU

17 Février, à 19h00
Salle des Fêtes

Tolbiac
Kick it Down
2Bpm
Smash Out
On passera demain

Buvette et restauration sur place
(ouverture des portes à 18h30)



Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

e-mail : contact@rance-fremur.com

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

→ Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beausais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beausais sur Mer les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• Médecins

Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin,

Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

• Dentistes

Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs :

02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Servet Elisa, Daval Cécile, Lucile Berthelot :

02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer,

Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

• Association d'aide à domicile Beausais Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Tél. : 02 96 27 86 77. Fax : 02 96 82 35 11

Mail : aadcp@wanadoo.fr

Site : www.aad-beausais-rance-fremur.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• Psychologue clinicienne

Lemerrier Stéphanie : 07 83 88 20 89

• Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beausais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons

• Le dimanche, 18 h - 21 h : pizzas

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h - 21 h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.